043-214300915-20240611-20240611_06-DE Reçu le 12/06/2024

ISE Publié le 12/06/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/06/2024 / Délibération N°20240611 06

Date de la convocation 04/06/2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-quatre et le 11/06/2024 À 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Philippe BRUN.

Présents: 8

Votants: 8 Pour: 8 Contre: 0 Abstentions: 0

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
Χ	Alice MALARTRE		Thierry MICHEL
Χ	Michel RIBES	X	Alain ROMEAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	Х	Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Choix du maître d'œuvre pour le chantier de l'école

L'audition des maîtres d'œuvre candidats au projet de réhabilitation de l'école des Estables est terminée. Le maître d'œuvre ayant obtenu la meilleure note est Encrage Architecture.

Le Maire propose au Conseil Municipal de retenir l'entreprise Encrage Architecture pour la maîtrise d'ouvrage du chantier de l'école des Estables.

Après délibération, le Conseil Municipal APPROUVE cette proposition.

Philippe BRUN Maire the Estables